



## Formation accident, santé-sécurité : éviter et prévenir les risques dans le BTP

Intégrer vos obligations et connaître les impacts de vos décisions

### Objectifs de la formation

- Appliquer les principales réglementations en hygiène, sécurité et santé dans une entreprise du BTP
- Identifier et évaluer a priori les risques et leurs implications pour l'employeur
- Transmettre les principes incontournables de la prévention au sein de ses équipes

### Les + Tissot formation

- Mise en avant des spécificités Hygiène -Santé-Sécurité au Travail du BTP
- Synthèse des bonnes pratiques pour minimiser les accidents
- Cas pratiques d'application des procédures



Offert à chaque participant :

15 jours d'accès Internet à la solution «Gérer le personnel du BTP».

### A qui s'adresse cette formation ?

- Dirigeant d'entreprise du BTP
- Collaborateur en charge de la gestion du personnel
- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable

### Les intervenants

**Corinne HELLIN**

Formatrice en Ressources Humaines, spécialiste des relations sociales.

### Dates et lieux

**Warning:** Invalid argument supplied for foreach() in /home/tissotformation/public\_html/wp-content/themes/tissot/page-fiche-formation-p1.php on line 83

### Durée

1 jour

### Tarif

620 € HT  
soit 741.52 € TTC

[Programme détaillé sur la page suivante >](#)



## Programme de la formation

### 1. Prévention : passer concrètement des principes à la pratique

- Suivre les principaux indicateurs d'une entreprise du BTP
- Repérer les obligations réglementaires incontournables :
  - Locaux, machines, équipements de travail?
  - Information-formation à la sécurité...
- Tenir à jour les principaux documents obligatoires

### 2. Repérer et suivre de près les risques de l'activité d'une entreprise du BTP

- Lister les risques majeurs de l'entreprise en matière de santé / sécurité
- Gérer les risques alcool, drogue
- Analyser les postes ou les situations de travail du BTP
- Repérer les situations professionnelles stressantes sur les chantiers et dans les ateliers et bureaux

### 3. Appliquer la procédure suite à un accident du travail

- Mener une enquête après un accident du travail
- Analyser les causes
- Mettre en ?uvre les actions correctrices

### 4. Faire respecter la prévention au quotidien

- Accueillir et former les nouveaux embauchés
- Faire prendre conscience des risques
- Veiller à l'application des consignes et au port des Equipements de Protection Individuelle (EPI)

## Qui sommes-nous ?



**TISSOT**  
**FORMATION**

Depuis plus de 40 ans, les Editions TISSOT vous proposent des publications pratiques pour faciliter l'application du droit du travail en entreprise.

TISSOT poursuit aujourd'hui sa mission et vous transmet, à travers une sélection de formations en droit social, management, RH, paie, santé/sécurité, comptabilité et fiscalité, développement personnel, les repères et les bons réflexes à avoir en entreprise. Pour chaque situation, vous disposez de la solution concrète et opérationnelle.



## Nous contacter

**Tissot Formation**  
249, rue de Crimée  
75019 Paris

**Tél.** : 01 53 35 20 25  
**Fax** : 01 53 35 16 77

**E-mail** : [contact@tissot-formation.fr](mailto:contact@tissot-formation.fr)  
**Web** : [www.tissot-formation.fr](http://www.tissot-formation.fr)



**TISSOT**  
**FORMATION**

# Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par mail à **contact@tissot-formation.fr**
- Par courrier à **Tissot Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS**

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

TITRE DU STAGE	DATE ET LIEU	
	Remise	Prix
Montant Participant 1	-	
Montant Participant 2	- 10 %	
Montant Participant 3	- 10 %	
<b>TOTAL HT</b>		
<b>TOTAL TTC (TVA : 19,6 %)</b>		

Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (- 10 % sur vos 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> inscriptions ; - 15 % sur la 4<sup>e</sup> et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

**Merci de renvoyer un bulletin par session de formation.**

### Participant 1 :

NOM : PRÉNOM :  
 FONCTION : SERVICE :  
 EMAIL :  
 TEL : FAX :  
 ETABLISSEMENT :

### Participant 2 :

NOM : PRÉNOM :  
 FONCTION : SERVICE :  
 EMAIL :  
 TEL : FAX :  
 ETABLISSEMENT :

### Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : PRÉNOM :  
 FONCTION :  
 EMAIL :  
 TEL : FAX :  
 ETABLISSEMENT :  
 NAF : EFFECTIF :  
 ADRESSE :  
 CODE POSTAL : VILLE :

**N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74**

### Participant 3 :

NOM : PRÉNOM :  
 FONCTION : SERVICE :  
 EMAIL :  
 TEL : FAX :  
 ETABLISSEMENT :

### Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : PRÉNOM :  
 FONCTION :  
 EMAIL :  
 TEL : FAX :  
 ETABLISSEMENT :  
 NAF : EFFECTIF :  
 ADRESSE :  
 CODE POSTAL : VILLE :

Cachet, date et signature :

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot Formation, par courrier, télécopie ou sur le site [www.tissot-formation.fr](http://www.tissot-formation.fr), d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription. Les inscriptions par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite. Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation. Les réductions pour inscriptions multiples s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

**Les frais d'inscription comprennent** l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et les documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances l'y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Dates, programmes et intervenants non contractuels.

#### Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Éditions Tissot.  
 Domiciliation : Laydernier Entreprises  
 Banque : Laydernier - Code banque : 10 228  
 Code guichet : 02 648  
 N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20  
 BIC : LAYDFR2W  
 IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

#### Adresse d'envoi du règlement :

Éditions Tissot - Tissot Formation  
 BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

#### Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

**En cas d'annulation** reçue moins de 15 jours avant la date de la formation, les frais d'inscription restent dus en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la formation,

des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dus. Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

#### Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Éditions Tissot ou de ses ayants droit.

#### Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Tissot Formation - BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.